

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Référent tarification des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux et SOLATIS



**Direction de l'Action Sociale et Maison
Départementale de l'Autonomie**

Par voie statutaire ou contractuelle

Missions :

Référent technique de la cellule tarification

- Conseils techniques sur la tarification et sur l'utilisation de SOLATIS pour les tarificateurs
- Appui au chef de service sur toutes les missions de la tarification
- Participation aux actions du SDUS en qualité de pilote

Référent unique des ESSMS du portefeuille

Étude, suivi administratif et financier des services et établissements sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence du Département dans le domaine des personnes âgées, handicapées et Enfance.

- Tarification des prestations fournies par ces établissements et services médicaux sociaux,
- Étude et négociation des CPOM,
- Étude des EPRD et ERRD
- Étude des ratios financiers.

Rédaction des rapports et notes relatifs à ces établissements.

- Notes, rapports, arrêtés, documents CPOM.

Service : Gestion des Établissements et Services

Résidence administrative : Gap

Cadre d'emplois : Attaché Territorial

RIFSEEP : Classification / Cotation : A4

Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes
Direction des Ressources Humaines**

**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi

CPU Solatis

- Constructions de requêtes, tableaux de bord, synthèses et mise à jour des documents word issus de SOLATIS

Participation à la mise en place des actions départementales en faveur des populations concernées

- Participation à l'élaboration des schémas départementaux dans les domaines des personnes âgées, des personnes handicapées et de l'enfance

Participation aux réunions avec les partenaires et représentation de la collectivité dans des instances en tant que de besoin.**Diplômes et formations souhaitées :**

Niveau Requis :
BAC +2 minimum

Bureautique :
EXCEL : EXCEL +
WORD : WORD +
POWERPOINT

Expérience : Bonne connaissance de l'administration territoriale ou État Capacités de négociation.

Application métier : Solatis, Progos

Permis de conduire : C E B

Aptitudes et compétences particulières : Capacité d'analyse budgétaire et comptable et des textes (lois, décrets, conventions collectives)

Aptitude à la négociation - Capacité rédactionnelle – Rigueur - Esprit d'initiative - Sens du contact, de l'organisation

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
Relations fonctionnelles :	
En Externe	En interne
Les directeurs d'établissements Les services de l'ARS - Fréquence : lien permanent par mail et téléphone, réunion 1 à 2 fois/an pour chaque structure - Type de relation (conseil, assistance, collaboration, ...) : contrôle, partenariat	Le personnel des services thématiques Le service budgétaire et comptable